



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 7/2016

le 3 février 2016

Concerne :

Travaux de réfection au 1^{er} étage du collège des Mousquetaires (préavis N° 11/2014) – Décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 11/2014	Fr.	100'000.--
Montant total des travaux exécutés	Fr.	82'834.20
Montant non dépensé	Fr.	17'165.80

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :





Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 18 janvier 2016

